



Demande de permis de construire avec dispense d'enquête publique

Autorisation communale pour projets de minime importance selon l'art. 111 LATC.
Travaux ou constructions dispensés d'enquête publique et ne nécessitant pas
d'autorisation cantonale.

Localisation

Situation, rue n° : _____
N° parcelle : _____ N° ECA _____
Type de construction : _____

Propriétaire(s) du bâtiment

Nom(s), Prénom(s) : _____
Adresse : _____
NPA, Localité : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Auteur des plans

Architecte Ingénieur Géomètre Propriétaire

Nom, Prénom : _____
Adresse : _____
NPA, Localité : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Description des travaux

Nature des travaux : Transformation Construction nouvelle Adjonction

Descriptif des travaux : _____

Dimensions (approx.) : Longueur : _____ Largeur : _____ Hauteur : _____

Coût (estimé) : _____

Signatures

Lieu et date : _____

Propriétaire(s) : _____ Auteur des plans : _____

Auteur des plans :

Signatures des voisins

Noms et prénoms des propriétaires : N° parcelles : Signatures :

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE :

- 1 x Formulaire de demande de permis de construire avec dispense d'enquête, comprenant l'accord écrit des voisins directement concernés par les travaux prévus.
 - 2 x Extrait de cadastre avec la position des travaux envisagés et les distances aux limites de la propriété.
 - 2 x Plans, coupes, élévations, photos, esquisses avec cotes nécessaires à la bonne compréhension des travaux prévus.

Une fois remplie, cette demande sera déposée au bureau communal avec les annexes requises. La Municipalité se réserve le droit, après étude du projet, de demander une mise à l'enquête publique si les travaux engagés nécessitent une procédure plus complète.